

BULLETIN

COMMUNAL

2020

mairie de
Teissières de Cornet

@ www.teissieresdecornet.fr





La composition de l'Équipe Municipale

<p>THIERRY CRUÈGHE, Maire Membre de toutes les commissions CABA</p>
<p>MARC FLAGEL, 1^{er} Adjoint Membre des commissions Finances et travaux. Suppléant CABA. Responsable de l'agent technique.</p>
<p>SIMON BORIE, 2^{ème} adjoint Membre des commissions Travaux, Electrification, communication, CCAS. Délégué Défense. Responsable des bâtiments.</p>

Les Conseillers Municipaux

<p>Christine BADUEL CCAS</p>	<p>Jérémie BORNE TRAVAUX</p>	<p>Géraud CONDAMINE FINANCES, ENVIRONNEMENT Centre Social Vallée de l'Authre</p>	<p>Jacques DELZANGLES FINANCES TRAVAUX ELECTRIFICATION</p>
<p>Marianne RÉALLON COMMUNICATION CCAS</p>	<p>Vincent RIGAUDIÈRE FINANCES ENVIRONNEMENT</p>	<p>Cécile VIGIÉ FINANCES CCAS Délégué Agedi Suppléante CSVA</p>	



Mot du Maire

Plusieurs événements ont ponctué la vie de notre commune en 2020.

Tout d'abord, les élections municipales du mois de mars et pour cette occasion, je souhaite remercier tous ceux qui m'ont accompagnés durant ce mandat et qui ont œuvrés pendant ces six années à mettre nos projets en place pour l'intérêt général, pour notre collectivité et nos habitants.

Je remercie aussi les nouveaux conseillers qui arrivent pour nous aider à concrétiser un nouveau programme défini lors de cette campagne. Je vous remercie également du soutien que vous nous avez témoigné lors de ces élections afin que nous continuions à développer notre commune malgré un contexte défavorable. A l'échelle communale, le plan local d'urbanisme nous réduit fortement la possibilité de construire sur notre territoire mais les brasser des dotations, la crise sanitaire de la Covid-19, le changement climatique sont autant de sujets qui viennent perturber notre vie de tous les jours.

La covid-19, qui a touché notre commune, qui est toujours là, invisible mais très dangereuse, m'a obligé à prendre des décisions importantes pour vous

protéger, pour nous protéger (fermeture de la salle communale, réunions privées et publiques interdites).

C'est la raison pour laquelle, afin que tous ces efforts ne soient pas vains, il est important de respecter les gestes barrières. Pour protéger nos aînés et les personnes les plus fragiles, nous devons maintenir notre vigilance afin d'aspirer de nouveau à une vie normale et reprendre toutes les activités auxquelles nous étions attachées et qui font vivre notre commune. Un site internet vous tiens informé de l'actualité de la commune, de la vie locale et des informations sur la vie pratique.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui viennent de s'installer sur la commune, qui la font vivre et témoignent de son attractivité.

Je souhaite également adresser mes remerciements au personnel communal et aux présidents des associations pour leur implication.

Enfin, je vous adresse tous mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année à vous toutes et tous ainsi qu'à vos proches.

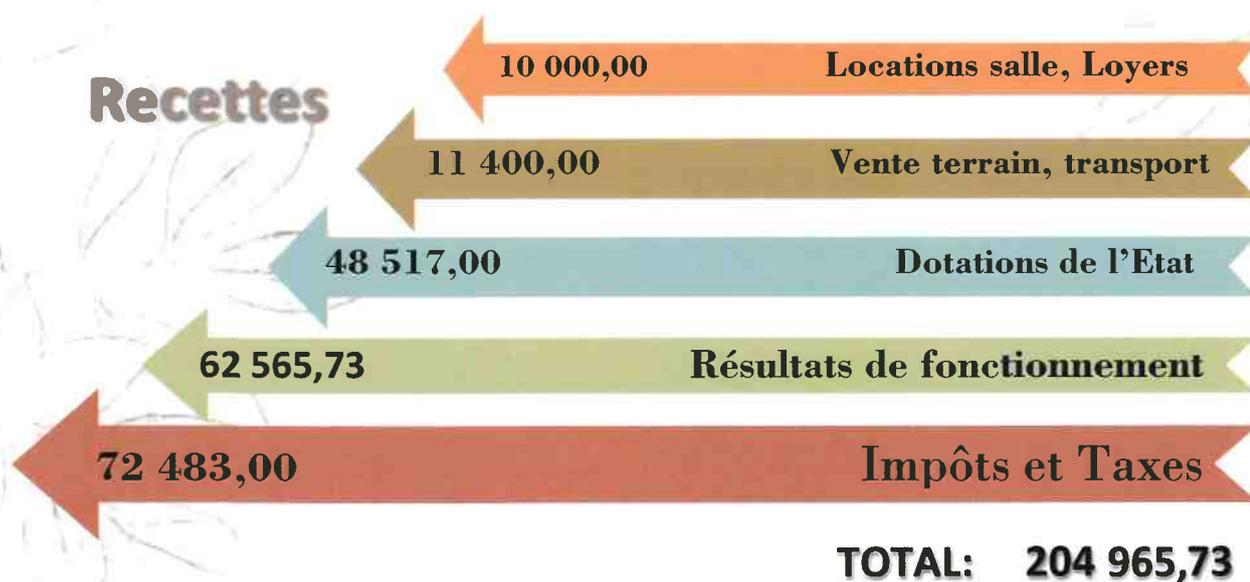
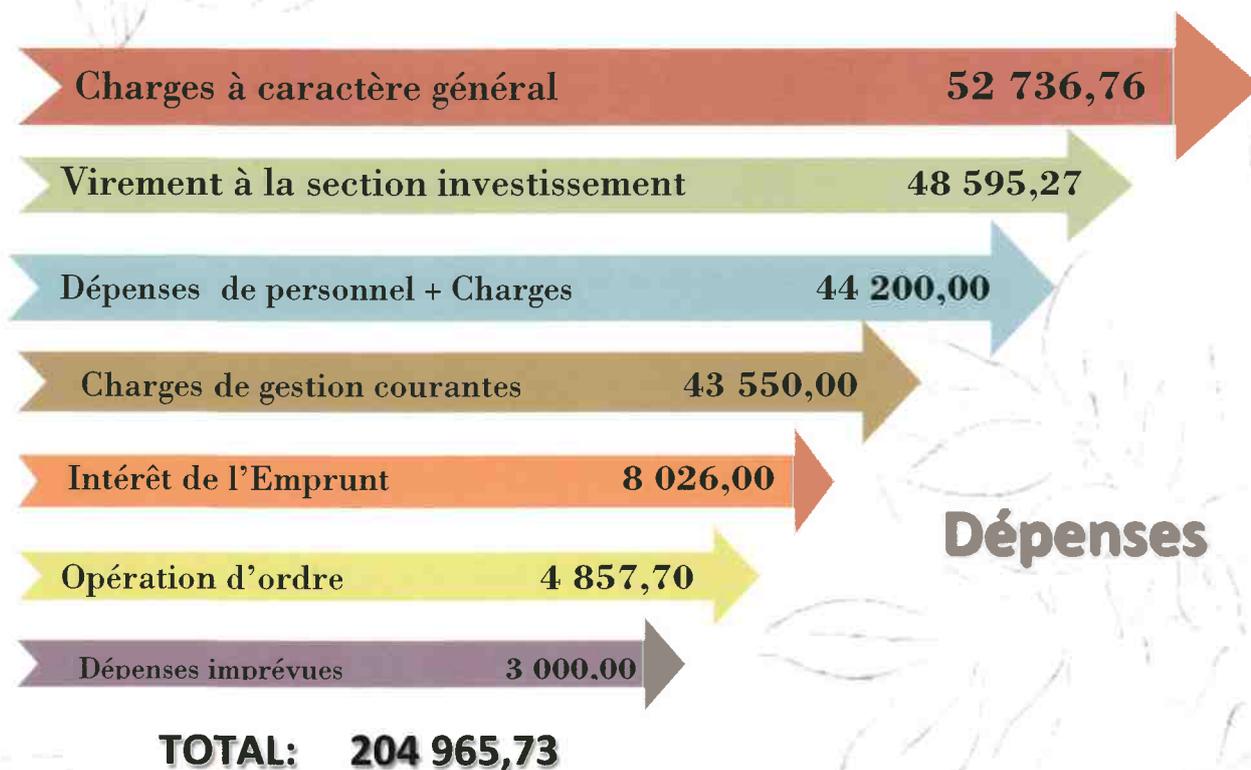
Prenez soin de vous et de vos aînés.

Le Maire.

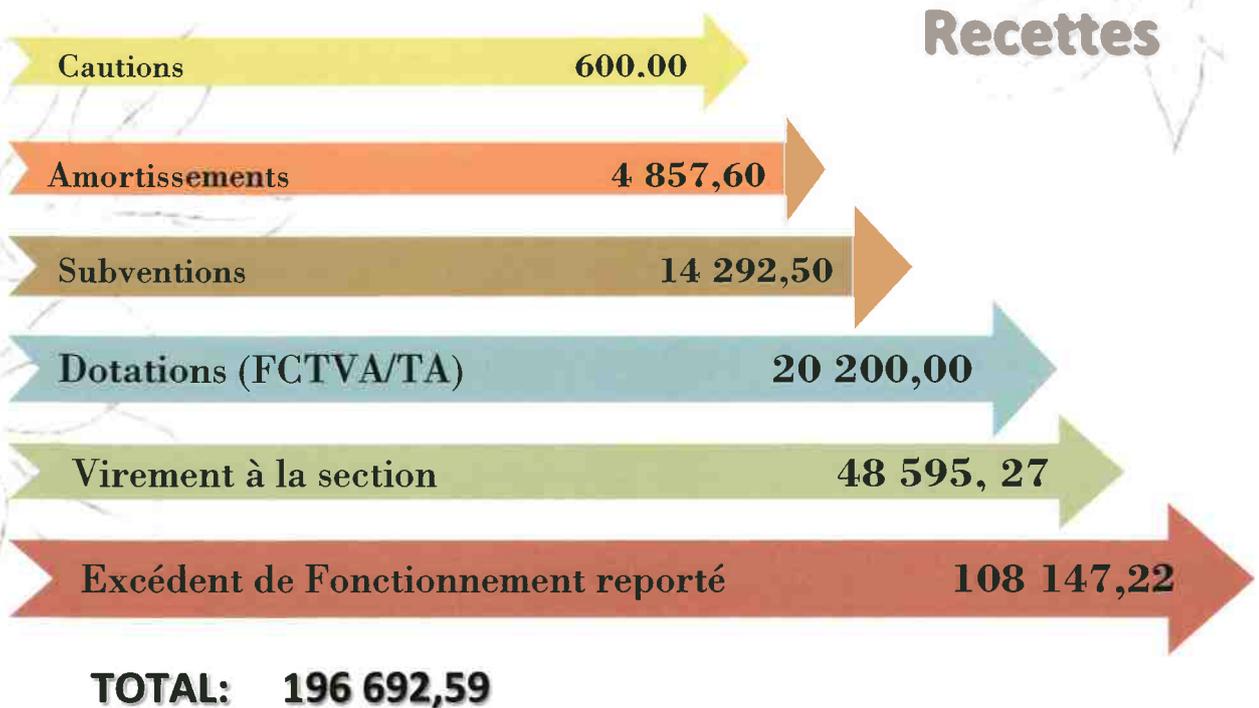
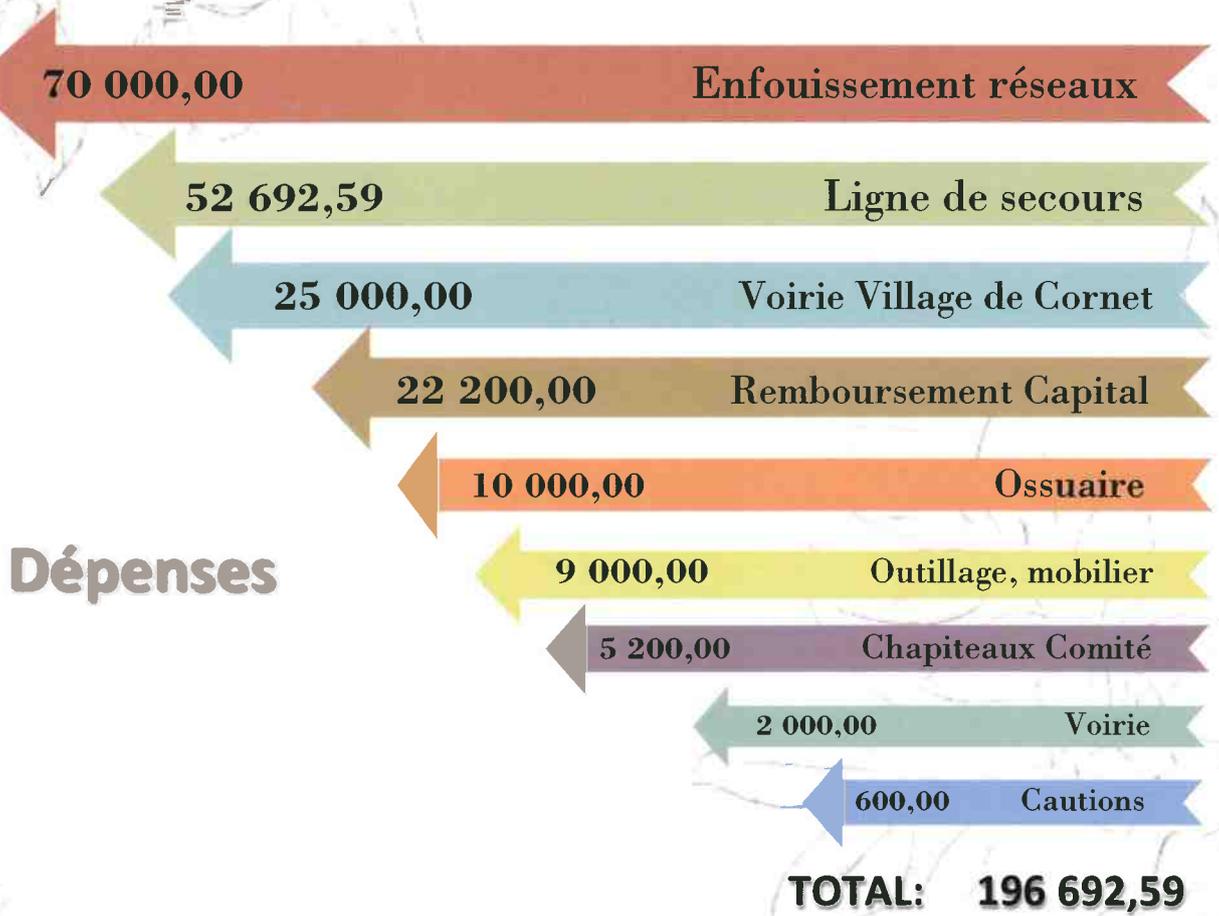
Thierry Cruège

BUDGET 2020

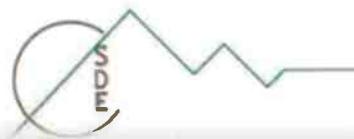
FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



TRAVAUX ET ACHATS 2020



Les travaux d'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et d'eau ont été effectués cette année dans les villages de Cornet et de Lacalmettounne. La réfection de voirie, nécessaire suite aux travaux sera effectuée en 2021. Les villages verront leurs voiries réaménagées grâce au soutien du Conseil départemental qui apportera une aide financière précieuse à la commune.



Reprise des ralentisseurs sur la voie communale de Lacombe Basse avec évacuation de l'eau des terrains des riverains.



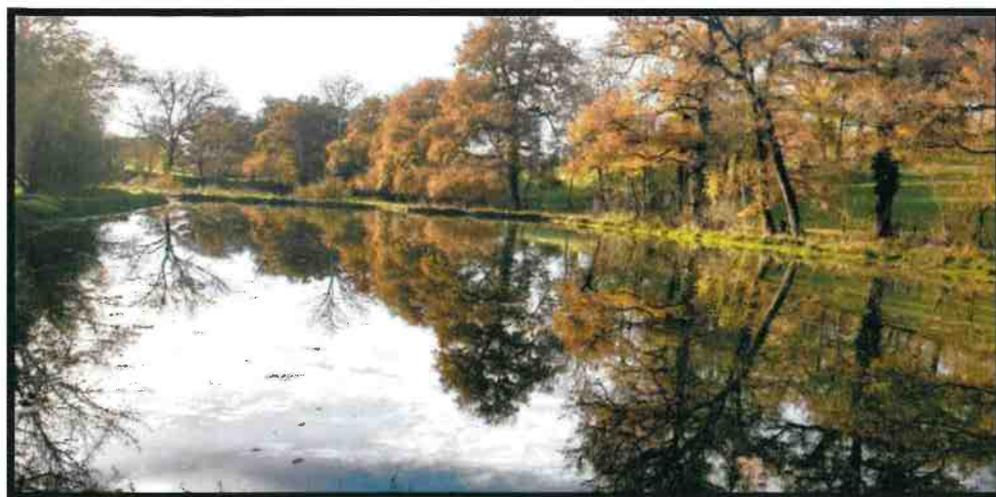
Réfection du terrain de pétanque de la section de Cornet.



Nouveau tracteur tondeuse pour les différents espaces verts de la commune.



L'étang commun et la biodiversité



•Historiquement, l'étang de Teissières- de- Cornet aurait été créé au temps des moines pour l'activité nourricière de pêche. Entièrement comblé au cours du temps, des travaux de curage et de renforcement de la digue ont été effectués en janvier 2019 par la commune.

•Actuellement, le CPIE (Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement) a lancé **une opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? »** dans laquelle la population est invitée à **observer et à recenser les espèces d'amphibiens dans les mares, bassins environnants : grenouilles, crapauds, salamandres...**

(Contact : CPIE Haute-Auvergne Château de St Etienne 15 000 Aurillac. cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr)

En effet, ces animaux sont particulièrement menacés (Une espèce sur 5 risque de disparaître en France métropolitaine) et leur déclin est dû notamment à la régression des milieux aquatiques. C'est pourquoi il est indispensable de préserver les milieux existants et de restaurer des zones humides.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire a fait appel au CPIE Haute-Auvergne pour avoir un avis/ conseil sur le potentiel de la biodiversité du site

Les conclusions relèvent une grande richesse du plan d'eau :

- présence d'habitats terrestres favorables aux amphibiens, reptiles, oiseaux et insectes...
- présence de berges en pente douce
- pas d'assèchement de l'étang en période estivale
- pas d'introduction de poissons qui seraient des prédateurs des larves d'amphibiens

Dans un rayon de 3 km, cinq espèces d'amphibiens ont été observées (grenouille rousse, crapaud commun, triton, salamandre, alyte accoucheur). Vu la position géographique, le site pourrait accueillir également des grenouilles vertes et le plus rare triton marbré.

La salle des fêtes du Meyrou



La salle du Meyrou a subi elle aussi la COVID-19 avec seulement 8 locations au printemps 2020. Elle a pu de justesse accueillir pour une première fois un festival de pièces de théâtre qui a rencontré un joli succès.

L'aire de jeux et le terrain de pétanque qui la jouxent reçoivent de plus en plus, et nous vous en remercions, de visiteurs. Les parties de ballons résonnent dans la quiétude du bourg pour le plus grand plaisir de ceux qui ont soutenu ces deux projets.

Dans l'attente des mesures d'ouvertures, le site internet de la Mairie vous propose toujours de pré-réserver en ligne votre weekend et vous rappelle les tarifs ainsi que le matériel mis à votre disposition.

En espérant que l'année 2021 nous permette de nouveau de nous rassembler dans l'insouciance des années passées.

COUP DE PROJECTEUR SUR TEISSIERES-DE-CORNET... DANS L'HISTOIRE



En 1900 ...

- En 1900, Teissières -de – Cornet s'étendait sur une superficie de 900 hectares (500 hectares en terres cultivées, 330 hectares en prés et pacages et 50 hectares en bois et vergers.)
 - Elle était arrosée par les ruisseaux du moulin de Lavour, par celui de Colin, qui naît à Sournac, et par celui du Meyrou.
 - Sa population était de 375 habitants, répartis dans 6 villages, 3 hameaux et 69 maisons.
- Les villages et hameaux de cette commune étaient :

- le bourg de Teissières
- Boissières, domaine considérable qui était un fief appartenant anciennement au sieur Fortet de Cavanhac. Il y avait une chapelle.
- Bramapau , hameau
- Puéjac (aujourd'hui Puézac), village situé à mi-coteau (« au milieu ») entouré de vergers et de prairies. Il faisait jadis partie de la commune de Reilhac.
- Le Quier, village sur le chemin d'Ayrens dominant un petit vallon
- Sournac, village de belle apparence attenant à Puéjac mais plus rapproché du chef-lieu.

L'église de Teissières-de Cornet

L'église sous la protection de Saint- Men (abbé breton venu du Pays de Galles) avait trois chapelles ; mais depuis 100 ans, elle n'en a plus que deux, consacrées l'un à Notre-Dame -de- la -Miséricorde et l'autre à St Clair. L'église en 1094 avait le titre de prieuré (couvent dirigé par un prieur, moine supérieur nommé par l'abbé).

Cette église recèle un trésor : une Pietà (descente de Croix de Jésus Christ), statue polychrome datant du XVIIème siècle.

Teissières - de- Cornet ... Pourquoi la commune porte-t-elle ce nom ?

On voit dans le bourg les vestiges d'un ancien château qui daterait du XI ème siècle. Une famille de chevalerie aurait porté le nom de Teissières (*en latin, Taxeriis*). On aurait rajouté Cornet, car c'était un hameau environnant « bien bâti » et « situé dans une position agréable ».

Un souterrain à Cornet

Monsieur et Madame Garnier d'Aurillac propriétaires d'une ferme à Cornet à l'époque avaient découvert dans leur propriété un vaste souterrain bien muré. Ce souterrain a été exploré sur une longueur de 43 m. Il est tortueux et se divise en plusieurs branches. La largeur de la galerie d'entrée est de 2 mètres et la hauteur de 2 m à 2 m 30. Les autres galeries, plus étroites et plus basses ne font que la moitié de ces dimensions.

Sur les deux côtés du souterrain, s'ouvrent plusieurs caveaux arrondis en forme de fours. On ne peut indiquer d'une manière certaine la visée de ce souterrain. Cependant, tout porte à y reconnaître une crypte celtique. (caveau souterrain servant de sépulcre ou tombeau).



Centre Social de la Vallée de l'Authre

En 2020 l'activité du centre social s'est maintenue malgré le COVID. Les partenariats déjà très développés entre les acteurs du territoire (communes – associations...) ont été renforcés grâce à la mobilisation de chacun.

Le bénévolat a été au cœur de notre action : au mois de Mars des petites mains ont fabriqué des masques qui ont été redistribués par le biais des communes, l'accueil en ALSH a été maintenu pour les soignants et de la veille téléphonique a été réalisée par chacun des animateurs de la structure.

En 2020 nos projets concernant le développement durable ont permis de développer ou de maintenir de nombreuses actions sur les communes : le collectif circuit court à Crandelles -Des projets autour de la nature et de l'environnement sur l'ALSH, un jardin derrière le centre social avec un coin permaculture en partenariat avec la mairie, les employés communaux et les enfants qui ont largement contribué à le faire vivre (n'hésitez pas à nous faire partager vos connaissances sur le jardin : les enfants tout comme les adultes ont envies d'apprendre les bons gestes) Vous allez également nous voir avec le vélo électrique orange de la CABA , n'hésitez pas à nous arrêter pour papoter.

En 2020 notre action sur l'inter- génération et les seniors a également connu un développement important grâce aux actions communes avec le CLIC et l'ARSEPT et le développement de nouveaux ateliers comme l'atelier informatique porté par des bénévoles.

En 2020 nous avons également développé notre communication sur les réseaux sociaux (facebook - instagram) et rajouté notre site internet.

En fin d'année : Noël nous a permis de rendre visite aux enfants des 7 communes avec les lutins, la fée des glaces et la mascotte Sophie, de lancer notre jeu de la hotte et aussi de relayer une action solidaire.

Pour 2021 nos projets vont se poursuivre avec l'écriture du projet social. Ce projet réalisé avec les différents acteurs (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires) et soutenu auprès de la CAF, nous permet de réfléchir au sens de notre action et de définir les priorités pour une période pluri annuelle.

De nouvelles actions naîtront de ce projet : autour de la lutte contre l'exclusion, du lien social, la cohésion Intercommunale.

Pour 2021 : les bénévoles et les salariés de la structure ont des envies décuplées de rendre service au territoire et de favoriser le bien-être et le vivre ensemble sur les 7 communes.



Lors de notre Assemblée Générale du 19 janvier 2020, devant 62 personnes, le bureau a proposé et présenté en détail un programme d'activités assez varié et adapté à l'ensemble des 76 adhérents.

Fort de cette dynamique, avec une trésorerie saine nous pouvions envisager des animations intéressantes (2 sorties à la journée, le vide grenier de juillet, des repas, des après-midi jeux, coutures, pétanque, marche, informatique, un séjour en Provence sur 4 jours, concours de belote, grande soirée de Noël etc...).

Rien ne laissait penser que la pandémie de la COVID-19 allait tout bouleverser et nous contraindre à tout reporter dans un premier temps puis annuler ensuite.

En juin, nous avons su gérer le premier dé confinement avec prudence et n'avons pris aucun risque. Aucun groupement pendant l'été, seul l'espoir subsistait de pouvoir clôturer l'année avec la gaité et la gourmandise...mais la deuxième vague a une nouvelle fois tout compromis.

A ce jour, avec une telle propagation du virus et les nouvelles mesures gouvernementales, nous n'avons aucune date prévue pour 2021 mais des idées en abondance ! Nous serons prêts le moment venu avec nos dévoués bénévoles qui ne ménagent pas leur peine.

Nous devons conserver et fidéliser nos adhérents afin de partager la réussite de nos projets.

Vous êtes les bienvenus, prenez soin de vous.

BONNE ANNÉE 2021 ET SUTOUT BONNE SANTÉ !

Vous pouvez consulter notre site @ : loisiretdetente.wordpress.com



Malheureusement, à cause de la crise sanitaire, nos projets pour 2020 n'ont pu se réaliser. Mais nous sommes toujours là ! ...

Et dès que la situation le permettra, nos fêtes reprendront :

(Fête de la St Jean le samedi 5 juin, fête patronale le samedi 4 septembre.)

En 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux arrivants dans l'équipe. Toute personne qui souhaiterait nous rejoindre pour participer à la préparation de nos fêtes, apporter une petite aide est la bienvenue !

Nos manifestations existent dans le but de rassembler les gens de la commune, partager des moments conviviaux autour de repas, jeux, randonnées...

Co -présidents : Julie Toyre : 06-99-85-15-15

Géraud Condamine : 06-74-80-14- 88

Trésorière : Aurore Labrousse

Secrétaire : Marianne Réallon

Autres membres : Jean-Marc Bos, Anthony Degoul, Antoine et Anaïs Mas,
Céline Perrier-Chambre, Céline Marge- Lafon, Jordan Soulhac et Justine Robert

A ssociation C Ommunale de C hasse A grée



Les 18 et 19 Janvier 2020 ont été marqués par la 10ème édition du Bouquin du Meyrou. Elle s'est déroulée à Ayrens et a accueilli 20 meutes provenant de plusieurs départements. Malgré de mauvaises conditions et l'absence de la voix du lièvre en majorité sur les trois communes, ce fût un beau weekend de partage et de passion.

Monsieur Roux tient à remercier tous les chasseurs d'Ayrens, de St Paul des Landes et de Teissières de Cornet pour leur implication dans le concours. Il remercie aussi, tous les agriculteurs qui comme chaque année participent à leur bon déroulement en laissant libre accès à de nombreuses parcelles.

Comme vous le savez, l'année 2020 marquée par la COVID-19, a été dénuée de toutes manifestations. En espérant que 2021, voit revenir les rassemblements qui font vivre les associations ...

Bonne année à tous.



Membres du bureau :

Président : Jacques Roux
Trésorier : Thierry Crueghe
Secrétaire : Jérémie Olaciregui
Garde-chasse : Georges Combes

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

En cette année particulière le CCAS a voulu, malgré, un protocole rigoureux, maintenir la tradition d'un Noël pour les enfants et les personnes de plus de 70 ans de la commune.

Le CCAS a pour mission d'aider et de soutenir les familles ou personnes isolées autant moralement que financièrement.

N'hésitez pas à contacter le CCAS.



CLIC

Le centre local d'information et de coordination est un lien d'accueil de proximité, d'écoute et de dialogue.

Il propose un soutien individualisé pour les plus de 60 ans. Les quatre agents du service ont réalisé plus de 750 visites à domicile. Trois mille deux cents dossiers ont été instruits. L'animatrice a organisé 14 ateliers collectifs qui ont concerné 460 personnes retraitées.

C'est tout cela l'engagement du Clic pour les séniors.

N'hésitez pas à vous renseigner au :

*Centre Local d'Information et de Coordination
5 rue Eloy Chapsal à Aurillac
04.71.62.88.95*



**ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG
BENEVOLE DE LA VALLEE DE L'AUTRE**
(Crandelles-Jussac-Laroqueville-Marmanhac-Naucelles-
Reilhac-Teissières de Cornet-Freix-Anglards).

« Restons mobilisés »

En 2020, malgré les contraintes sanitaires et les confinements les collectes de sang ont eu lieu avec des règles sanitaires très strictes.

- Port du masque, lavage des mains avec du gel hydro alcoolique à l'arrivée
- Distanciation physique pendant le prélèvement et la collation

Les Bénévoles, par leur présence, ont contribué à l'auto suffisance en produits sanguins.
Sans oublier l'éthique du don de sang :

Anonymat, Volontariat, Bénévolat

Manifestations annulées :

- La rando prévue à Teissières de Cornet en octobre
- L'Assemblée Générale de l'Union Départementale qui devait avoir lieu à Jussac le 18 octobre a été reportée au 10 octobre 2021.

Un grand merci à tous les Donneurs et Bénévoles et aux Municipalités pour leur soutien.

Même en temps de pandémie :

Donner votre sang, des Patients ont besoin de vous.

CALENDRIER COLLECTES 2021:

JUSSAC, Salle Polyvalente : Jeudi 21 janvier – Jeudi 1^{er} avril –
Lundi 19 juillet – Mardi 2 novembre

NAUCELLES, Salle Culturelle : Lundi 10 mai - Jeudi 26 août -
Mardi 28 décembre

CRANDELLES, Centre des Loisirs : Mardi 1^{er} juin

LE BUREAU :

<u>Présidente :</u>	Christiane SOUBRIER
<u>Vices Présidents :</u>	Eliane ROUX Geneviève CALVET Christian GASTON
<u>Trésorier :</u>	Fabrice KANNENGEISSER
<u>Trésorière Adjointe :</u>	Juliette LAPOUBLE
<u>Secrétaire :</u>	Ginette APCHIN
<u>Secrétaire Adjointe :</u>	Nathalie DAUDE



Teissières-de-Cornet

La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune en 2020*.

Eau

- 163 abonnés (à octobre 2020)
- 12 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

Assainissement

- 14 abonnés au réseau collectif (à octobre 2020)
- 120 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC) (à octobre 2020)
- 3 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC

Etudes / Travaux d'eau et d'assainissement

- Villages de Cornet et Lacalmetoune : réhabilitation des réseaux d'eau potable (86 000 € HT)

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

- 2 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) à la mairie, sur la route de Puezac et 1 colonne à verre à Cornet
- 1 nouveau participant, à octobre 2020, à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- liaison Teissières-de-Cornet > Jussac > Reilhac > Naucelles > Aurillac par la ligne A (régulière ou en Transport A la Demande)
- 10 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune (à octobre 2020)
- 4 enfants bénéficiaires du ramassage scolaire

Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr.

Suivez votre bus en temps réel et achetez votre titre de transport (hors gamme solidaire) sur l'application MyBus.

Urbanisme & Habitat

- 21 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (10 déclarations préalables, 8 permis de construire, 3 certificats d'urbanisme opérationnels)
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours sur le territoire de la CABA (rens. SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00)
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr

Service Urbanisme : 17 place de la Paix, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - plui@caba.fr - permanences mardi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h, jeudi de 8h30 à 12 h, sur rdv les autres jours. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

Contact CABA

Siège : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Site Web : www.caba.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel

*entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 octobre 2020



Démographie

Bienvenue à

Eloan MAS né le

3 Janvier 2020

Sournac

Louise VERNIOL

née le

10 Mai 2020

Lacombe

Linaya LACOSTE

née le

**25 Septembre
2020**

Les Coquelicots

Agathe DEGOUL

née le

**28 Septembre
2020**

Les Coquelicots

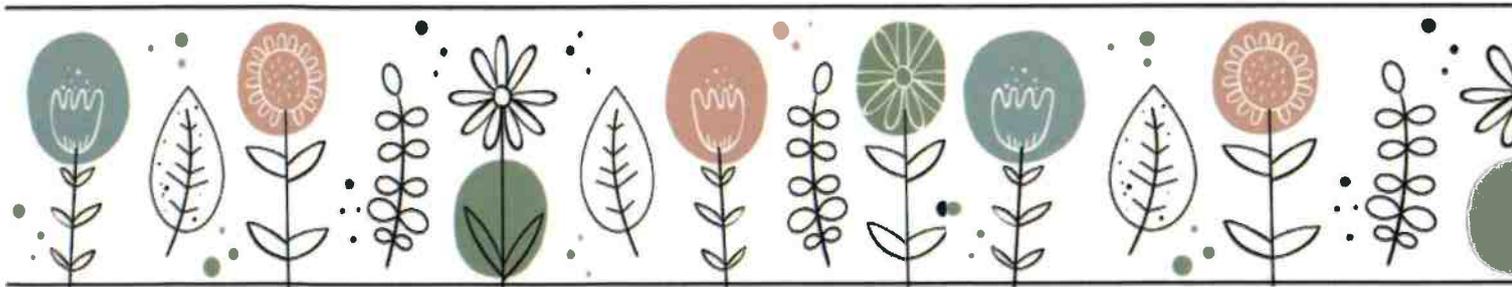
Kenzo BOUTAL

né le

**14 Novembre
2020**

Lacombe-Basse

Félicitations aux heureux parents !





....*Bienvenue!*

**A Monsieur et
Madame
BROUX-MERLE
SOURNAC**

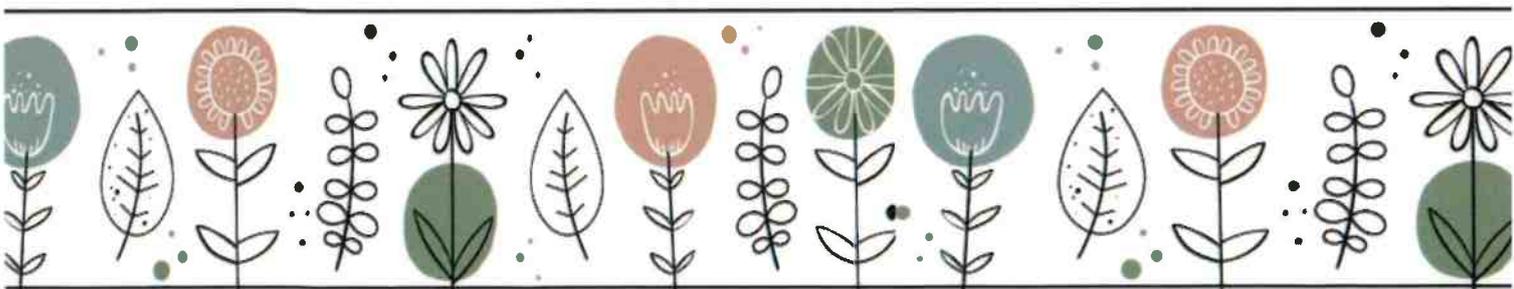
**A Monsieur et Madame
BORDES-GALLEGOS
LE QUIERS**

**A Monsieur et Madame
BOUTAL-POLONAIS
Lacombe-Basse**

**A Monsieur et Madame
MOISSINAC-RAIHNA
Lacombe-Basse**

**A Monsieur et Madame
PETIT-BERNARD -
TIXIDRE
LE QUIERS**

**A Monsieur et Madame
PLAGLIA-SURRET
CORNET**



VIE DE LA COMMUNE



Environnement et civisme

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter le tri des déchets. Les poubelles marron n'accueillent que les déchets ménagers. Les chemins communaux et les abords de route voient trop souvent s'accumuler déchets et débris, **il faudrait veiller à respecter la nature.**

Pour rappel :

La déchetterie des quatre chemins est ouverte et gratuite du lundi au samedi de 8h30 à 18h30.

Tel : **04 71 43 05 73.**

Nous vous rappelons comme chaque année, que la vitesse doit être limitée dans les villages qui composent la commune. Cornet, La Calmettounne, le lotissement les Coquelicots, Lacombe Basse sont marqués par la présence de nombreux enfants ! Faites attention à eux, **limitez votre vitesse !**

Nous avons constaté qu'un nombre important de chiens déambulent sur la commune. Un arrêté peut être pris par le Maire en cas de problème. **Veillez à tenir vos animaux chez vous.**

Les bruits intempestifs ne sont pas réglementés dans la commune. Il convient à chaque habitant de faire preuve de bon sens et de responsabilité pour l'intérêt commun et la bonne entente entre voisins. Les tondeuses ou autres engins le dimanche ou en matinée ne sont pas interdits mais prévenir son entourage est primordial.

La COVID-19 est, depuis mars 2020 une réelle préoccupation pour tous. Ce n'est qu'en appliquant les règles sanitaires et en respectant les annonces gouvernementales que nous pourrons sortir de cette crise sanitaire inédite pour la plupart d'entre nous. Merci de veiller à vous isoler si vous êtes en attente du test PCR ou si vous êtes positif au virus. Merci aussi de ne pas être à l'origine de rassemblements.

Lorsque la neige s'invite sur nos routes, veillez à bien stationner vos véhicules de sorte qu'ils n'handicapent pas le déneigement.

Pour le bien de tous, merci de respecter ces règles de civisme...





Site @

La Mairie de TEISSIERES DE CORNET a mis en place un site internet en septembre 2018. Pour y avoir accès rien de plus simple : taper sur votre barre de tâche l'adresse : www.teissieresdecornet.fr

Vous y trouverez l'agenda de l'année, les disponibilités de la salle des Fêtes mais aussi les documents relatifs à vos démarches administratives, un historique de la commune ainsi que de nombreux liens pratiques !

LES ARTISANS ET ENTREPRISES COMMUNALES

PICARD Pauline



Coiffeuse à domicile
5 Route du *Meyrou*,
Le bourg

Le BOZEC Pascal



Travaux Public
Terrassement
Cornet

MOISSINAC
Sylvie



Consultante en
gestion du stress
12 RD La
Calmettoun

ICHCHOU Aziz



Maçonnerie
Lacombe Basse

GEDER Alain



Métallerie, forge,
serrurerie
Sournac

CHARBONNEL
Marc



Elagage, entretien
Lacombe Basse

DUBOIS
Delphine



Secrétariat
Puézac

FLAGEL Marc



Entreprise
TravauxAgricoles
Le Quiers

La ferme du Combellou
Confection et vente de fromage de chèvre
Le bourg





RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire s'effectue aux 16 ans de l'enfant.

La démarche se fait en Mairie. Vous devez vous munir de la pièce d'identité de l'enfant, du livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile. A l'issue de l'inscription, l'enfant se verra octroyer un diplôme de recensement qu'il devra conserver toute sa vie. Ce document est notamment demandé pour la conduite accompagnée, le permis ou le bac.

Durant l'année de ses 17 ans, l'enfant recevra une convocation à la journée d'appel à la défense qui se déroule généralement au sein du département.

Numéros utiles :

Assainissement CABA :

04 71 46 86 31

Eau CABA :

04 71 46 86 38

Déchets et tri sélectif :

04 71 46 48 50

CLIC :

04 71 62 88 95

Centre Social de la Vallée de l'Authre :

04 71 47 24 10

Trésorerie Aurillac Banlieue

04 71 64 27 42

Préfecture :

04 71 46 23 00

Transport scolaire

Le transport scolaire desservi par la CABA a continué en 2020 avec 8 enfants. Des cartes de bus sont disponibles en Mairie. En cas de problème, le service transport de la CABA vous envoie un sms grâce aux formulaires remplis en début d'année scolaire ou un mail.

Les horaires de la Mairie sont les suivants :

- Accueil physique du public :
Le lundi de 14h00 à 17h00
Le mercredi de 14h00 à 17h00
Le samedi de 10h00 à 12h30

- Accueil téléphonique :
Le lundi de 12h30 à 18h00
Le mercredi de 12h30 à 18h00
Le samedi de 8h00 à 13h00

- Prise de rendez-vous :

Monsieur le Maire est disponible sur rendez-vous.

Tel : 04 71 47 24 57

Mail : teissieresdecornet@orange.fr

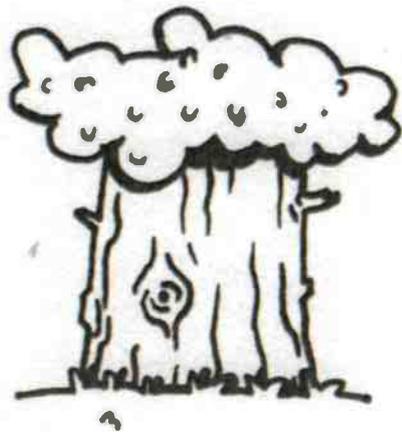
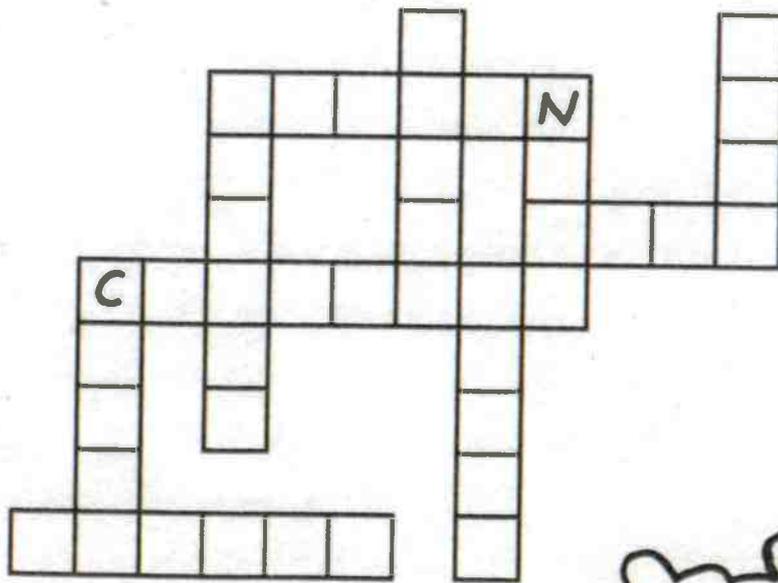




Arbres

Écris dans la grille les mots qui ne désignent

orge - cèpe - gibus - chêne - hêtre - orme - peuplier - charme -
jonque - glaive - pin - épicéa - galion - acajou - noce - baobab -
hévéa - cuirassé - palissandre - sabre - teck - cargo - frêne -
palmier - tilleul - acacia - platane - saule.





Cache-Cache

Retrouve les objets dans l'image et colorie-les.



